



Sommaire

Service de la culture - direction

- Adoption de la LEAC : un soutien renforcé en faveur de la culture
- Artistes en lumière // Portrait de Thomas Sandoz par Margaux Fazio
- Bourses d'écriture // Appel à candidatures
- Pro Helvetia // Focus Photo
- Sélection suisse en Avignon 2025

Archives de l'État

- De la variété de l'utilisation des archives

Laténium – Parc et Musée d'archéologie

- Conférence et remise des Palmes académiques au directeur du Laténium

Focus sur la collection d'œuvres d'art de l'État

- Anne Pantillon // Le Quai

Appels à projets et échéances du service de la culture

Appels à projets et échéances FAC-LoRo

Prochaines permanences de Plateforme Culture NE

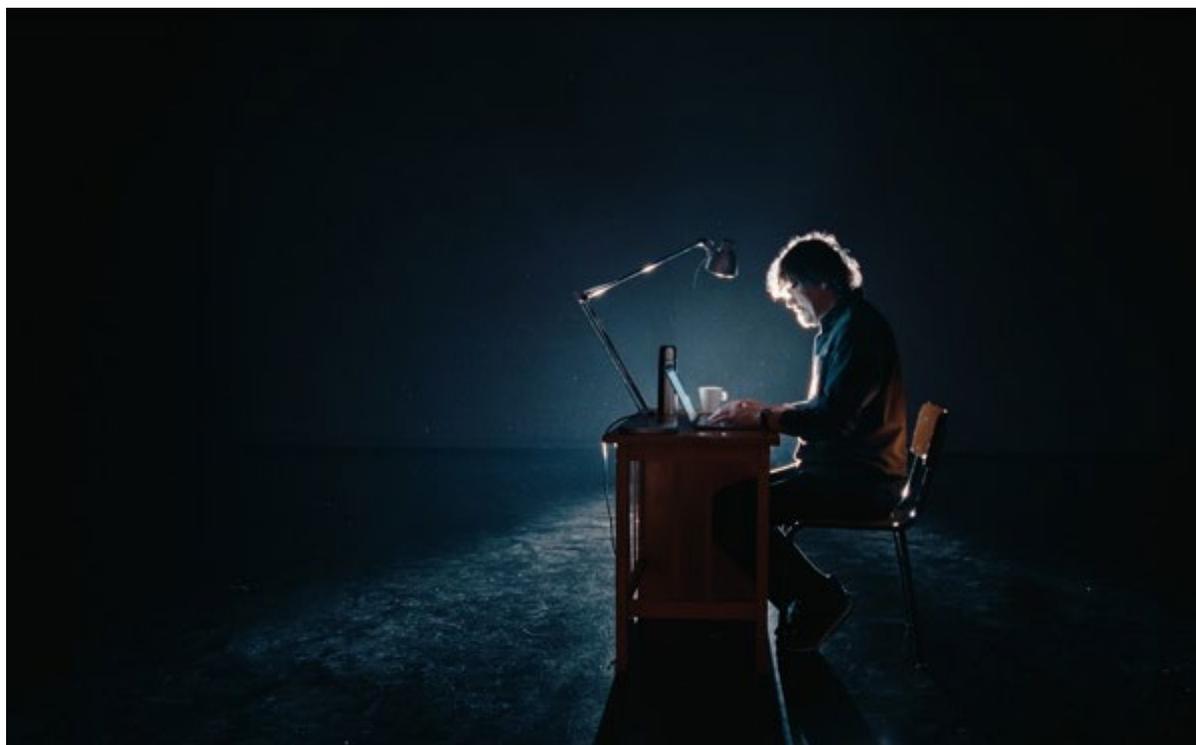
Adoption de la LEAC : un soutien renforcé en faveur de la culture

Lors de sa session du 3 septembre dernier, le **Grand Conseil neuchâtelois a adopté la loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC)**. Son adoption à l'unanimité (moins sept abstentions) marque une étape décisive pour le soutien à la culture dans le canton.

Cette nouvelle loi est le fruit d'un travail de concertation avec les communes et d'une étroite collaboration avec le milieu culturel. Ainsi que l'a souligné Alain Ribaux, Conseiller d'État en charge de la culture, lors des débats au Grand Conseil, rarement, voire jamais, un projet de loi n'aura bénéficié d'un processus participatif aussi large dans le canton de Neuchâtel. La dynamique de dialogue qui a nourri l'ensemble du processus de révision sera poursuivie : que ce soit avec les milieux culturels, avec les communes, au sein de l'administration cantonale et avec les autres bailleurs de fonds.

La mise en œuvre de la LEAC attendue, notamment par les actrices et acteurs du domaine de la culture ; le SCNE s'y engage pleinement. De nouvelles mesures à destination des actrices et des acteurs culturels se déploieront dès 2025 ; elles seront communiquées en temps opportun.

Artistes en lumière // Portrait de Thomas Sandoz par Margaux Fazio



Artistes en lumière : aperçu du portrait de Thomas Sandoz par Margaux Fazio

Afin de donner à voir la richesse de la production artistique neuchâteloise et de contribuer à la promotion de ses artistes, le Canton a confié à l'association Culturecom.ne la coordination de portraits d'artistes.

Par le biais de *Artistes en lumière*, des capsules vidéos proposent ainsi de découvrir des artistes neuchâtelois-es. Filmé-es dans des lieux de culture, elles et ils présentent leurs parcours, leurs inspirations et leurs projets dans des vidéos réalisées par des artistes-vidéastes du canton.

Depuis 2023, trois portraits sont réalisés chaque année. Ils sont diffusés dans cette newsletter, sur les réseaux sociaux du Canton et de Culturecom.ne ainsi que sur le site de [Plateforme Culture NE](#), le bureau culturel neuchâtelois.

Découvrez le troisième portrait 2024, celui de Thomas Sandoz – écrivain – réalisé par Margaux Fazio, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds : <https://youtu.be/rRNK5f2C1p0>.

Bourses d'écriture // Appel à candidatures



Dans le cadre des soutiens au domaine de la littérature, l'État encourage le développement de projet de création littéraire. Dans ce sens, il souhaite soutenir les autrices et auteurs neuchâtelois qui se trouvent dans une phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou une étape décisive de leur travail de rédaction.

Dans cette optique, le service de la culture met deux bourses au concours par le biais d'un appel à candidatures :

- une bourse d'un montant de 10'000 francs pour un-e auteur-e confirmé-e ;
- une bourse d'un montant de 5'000 francs pour un-e auteur-e émergent-e.

Le délai pour le dépôt des candidatures est fixé au **15 novembre 2024**.

[En savoir plus](#)

Pro Helvetia // Focus Photo

fondation suisse pour la culture
prohelvetia



L'un des dispositifs de soutien de Pro Helvetia – Focus Photo – est destiné au développement de projets photographiques inédits. Chaque année, au terme d'un appel à candidatures, une contribution de 15'000 francs est accordée à plusieurs projets.

En 2024, la thématique choisie est intitulée : « Sensorial Imaging ». Les artistes sont invité-e-s à « repenser le rôle de la photographie et des images afin de rendre compte des perceptions et des émotions qui façonnent les sociétés ».

Les candidatures peuvent être soumises à Pro Helvetia jusqu'au **1^{er} novembre 2024**.

[En savoir plus](#)

Sélection suisse en Avignon 2025



« Sélection suisse en Avignon » est un dispositif de soutien financé par Pro Helvetia et la Corodis dont l'objectif est de programmer des spectacles contemporains suisses durant le prestigieux festival d'Avignon. La Corodis, qui soutient les tournées et les reprises des structures productrices romandes, est notamment soutenus par les cantons romands.

En vue l'édition 2025 du festival, les compagnies qui le souhaitent peuvent inviter l'équipe programmatrice de la Sélection suisse en Avignon à une représentation de leur spectacle.

Cette invitation doit intervenir dans le cadre d'une date de tournée, **avant la fin du mois de décembre 2024**.

[En savoir plus](#)

Archives de l'État

De la variété de l'utilisation des archives



La garantie de l'accès aux documents d'archives est un élément central au sens de leur conservation. Leur utilisation est liée à leur qualité de source d'information fiable. Cela peut prendre des formes diverses : connaître une décision étatique, servir une étude historique, être une matière première pour l'enseignement, etc.

Ici, des créations artistiques intègrent des archives conservées aux Archives de l'État, au grand enthousiasme des archivistes.

Dans l'exposition actuelle du CAN (centre d'art Neuchâtel), l'artiste suisse Denise Bertschi présente plusieurs œuvres créées notamment en travaillant avec des documents d'archives, dont deux pièces des AEN en prêt. Une réflexion contemporaine à voir au CAN tout l'automne.

[En savoir plus](#)

Pièces en prêt : registre et plan de la « Maison de santé de Préfargier », 1818-1849. cote 1INT-237.

<https://floraweb.ne.ch/flora/ark:/37964/001287386>

Laténium – Parc et Musée d'archéologie

Conférence et remise des Palmes académiques au directeur du Laténium



Marc-Antoine Kaeser, Directeur du Laténium, © Julien Humbert-Droz

Lundi 21 octobre 2024, M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium et professeur titulaire à l'Université de Neuchâtel, présentera une conférence intitulée *Décoloniser le passé ? L'archéologie face aux défis de l'avenir* avant de se voir remettre les Palmes académiques par l'ambassadrice de France en Suisse, Mme Marion Paradas, lors d'une cérémonie officielle en présence du Conseiller d'État M. Alain Ribaux et du recteur de l'Université M. Kilian Stoffel.

Les Palmes académiques sont attribuées par décret du Premier ministre français sur proposition du ministre de l'Éducation nationale. Elles distinguent les personnalités éminentes qui apportent une contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel.

L'événement est public et se déroule le 21 octobre 2024 dès 18h à l'Aula des Jeunes-Rives, Espace Tilo Frey, à l'Université de Neuchâtel.

[En savoir plus](#)



Le Quai, Anne Pantillon, © Yvain Genevay

Le service de la culture du canton de Neuchâtel soutient la création dans le domaine des arts visuels notamment par la constitution d'une collection cantonale d'art contemporain. En plus de témoigner un soutien aux artistes neuchâtelois-e-s, le Canton constitue par ce biais un véritable patrimoine qui

documente la création artistique du canton. Certaines des œuvres de la collection sont exposées dans les locaux de l'administration. Chaque mois, une œuvre de la collection cantonale vous est présentée.

Artiste : Anne Pantillon

Nom de l'œuvre : Le Quai

Dimension et date de création : 108 x 75 cm, 2023

Technique : Monotype tiré sur papier Rives

Date d'acquisition : 2023

Mot de l'artiste : Par un travail sériel, je cherche à expérimenter les potentialités de chaque médium que je pratique. Lauréate du prix de la SAMBA lors de la précédente édition de la biennale pour mon *Intérieur peint sur un drap de lit*, je fais évoluer ce travail avec la technique immédiate du monotype. L'encre apposée sur une plaque d'aluminium laisse une empreinte unique sur le papier. *Le Quai* et *Stairway to Heaven* reproduisent l'atmosphère lumineuse et colorée d'un lieu capturé à différents moments de la journée, évoquant les recherches des impressionnistes. Cadrés par des éléments architecturaux, ces fragments de panorama rappellent que la démarche a été entamée lors du confinement, alors que ma fenêtre constituait mon seul regard sur le monde extérieur. Par la volée de marches qui se perdent dans les cieux, je propose une « révolte lumineuse », pleine d'espoir, face à la domination, à la soumission et à la contrainte, induites notamment par notre environnement architectural. Le monotype *Le Quai* fait partie de la série *Intérieur(s)* commencée en mars 2020, au moment de la pandémie. Vue cadrée qui ouvre le regard et l'esprit vers un ailleurs.

Pour (re)découvrir le travail d'Anne Pantillon :

www.annepantillon.ch / instagram : [anne_pantillon_studio](https://www.instagram.com/anne_pantillon_studio) / Facebook : [atelier.anne.pantillon](https://www.facebook.com/atelier.anne.pantillon)

Appels à projets et échéances du service de la culture

Résidence artistique à Berlin : **6 octobre 2024**

Arts de la scène et du spectacle vivant : **15 octobre 2024**

Bourses d'écriture : **15 novembre 2024**

Littérature et domaine du livre : **15 janvier 2025**

Musique : **15 avril 2025**

Plus d'informations sur les pages *Aides et soutiens* de notre site internet : www.ne.ch/culture

Appels à projets et échéances FAC-LoRo

Des demandes de soutien relatives à des manifestations culturelles ayant une portée touristique et des retombées importantes peuvent être déposées auprès du Fonds d'attributions cantonales Loterie Romande (FAC-LoRo) selon les délais suivants :

- **Manifestations uniques** : les demandes doivent être envoyées au plus tard **huit mois** avant la date de l'événement.
- **Manifestations récurrentes** : les demandes doivent être envoyées au plus tard **six mois** avant la date de l'événement.

Les demandes sont examinées par une commission chaque trimestre :

- Dépôt au **31 janvier** pour un traitement **fin mars** ;
- Dépôt au **30 avril** pour un traitement **fin juin** ;
- Dépôt au **31 juillet** pour un traitement **fin septembre** ;
- Dépôt au **31 octobre** pour un traitement **fin décembre**.

Les informations relatives à ce dispositif et aux modalités de dépôt des demandes sont disponibles sur le [site du Canton de Neuchâtel](#).

Prochaines permanences de Plateforme Culture NE

Au service des milieux culturels du canton de Neuchâtel, Plateforme Culture NE – le bureau culturel neuchâtelois – propose un appui lors de permanences gratuites de conseil. Les prochaines permanences seront tenues aux dates ci-après et selon les thèmes suivants :

- **21 octobre** : booking dans les musiques actuelles, à La Chaux-de-Fonds ;
- **31 octobre** : les mécanismes de distribution et de publication dans le domaine de la littérature, à Neuchâtel.

Informations et inscriptions sur le [site de Plateforme Culture NE](#).



Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

Service.Culture@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)